

2de TOURNOI INTERNATIONAL DE B.C. OILSJT

1 B.C OILSJT organise :

Son 2e tournoi international pour joueurs amateurs individuels, qui sont membres honoraires de BC. Oilsjt en règle avec leur fédération nationale. Le tournoi se déroulera au bowling centre The Pinz, Bloemenstraat 30,9420 Erondegem du Lundi 15 janvier 2024 au dimanche 21/01/2024 inclus sous l'homologation nr 2024/04.

2. Le comité d'organisation :

Directeur du tournoi : De Meerleer Andy ;
De Rocker Mireille (Trésorière) – Baeyens Christophe (directeur sportif) -
Perreman Pedro (Secrétaire)

3. Moyenne des joueurs ayant une moyenne officielle (Belge ou étrangère)

Les Joueurs / Joueuses Belges

Sont considérés comme joueurs/joueuses Belge toutes les personnes qui sont domiciliés en Belgique et possèdent une licence L émise par la fédération Belge de Bowling.

La carte de membre "L" de la FSBB est valable comme licence internationale. On ne tient compte que de la licence L Belge émise par la fédération Belge de Bowling pour la saison pendant laquelle se déroule le 1^e tournoi de BC. Oilsjt même si le joueur ou la joueuse participe à des compétitions à l'étranger. Il n'y a pas de minimum de jeux requis.

Joueurs étranger / Joueuses étrangères

Tous les joueurs et joueuses domicilié(e)s hors de la Belgique sont considérés comme joueurs et joueuses étranger(e)s même si ils/elles possèdent une licence émise par la Fédération Belge de Bowling .

Si ceux-ci sont en possession de plusieurs licences , on ne tiendra compte que de la licence avec la moyenne la plus élevée.

Dans tous les autres cas , on ne tiendra compte que de la licence du pays dans lequel ils jouent et ceci sans minimum requis au niveau du nombre de jeux à partir du moment où ils possèdent une moyenne officielle.

Pour les joueurs étrangers dont la moyenne varie pendant le cours de la saison de bowling :

La moyenne appliquée/utilisée pour le BBT et tous les tournois faisant partie du BBT sera celle de la période pendant laquelle ils/elles participent à leur premier tournoi (BBT).

Cette moyenne sera d'application pour tous les tournois du BBT qui suivent leur première participation (BBT) et qui sont prévus pendant la saison de bowling en cours.

Les déclarations concernant la moyenne faites par les clubs ne sont pas valables.

4. Moyenne des joueurs sans moyenne officielle (AVG)

Un joueur / joueuse qui n'a pas de moyenne officielle sera automatiquement placé en catégorie handicap homme ou dame.

Sa moyenne est déterminée par le règlement du BBT et sera calculée comme suit :

S'il s'agit d'une première participation à un tournoi qui fait partie du BBT :

La moyenne est calculée sur les 6 meilleurs jeux (Scratch) du 1er entry et elle sera aussi utilisée pour les éventuels re-entries.

A partir du 2eme tournoi auquel il participe :

La moyenne est calculée à partir de la somme des 6 meilleurs jeux (Scratch) du 1er entry (2eme tournoi) et ceux de son premier tournoi.

5. Les règles de bowling de la FSBB. et de la F.I.Q - WTBA sont d'application.

6. Les frais de participation s'élèvent à 65 € par joueur(euse).

La répartition des frais se fait comme suit :

Frais d'inscription : 5 € de frais de participation et 60€ pour la cotisation annuelle de membre d'honneur de BC.Oilsjt

Plusieurs re-entry par joueur sont possibles.

Le montant pour l'inscription du re-entry s'élève à 50 € par re-entry.

Ceux-ci devront être payés lors de la première inscription et ne seront en aucun cas remboursés.

Veillez noter que le tournoi de BC Oilsjt fait partie du BBT et qu'un re-entry ne sera pas pris en compte pour le classement BBT.

Les re-entries ne comptent que pour le classement du tournoi lui-même.

7. Inscriptions

Via www.bowl4u.com / via telefoon : Andy De Meerleer 0475 54 33 71- via e-mail : schoenmakerijandy@telenet.be

8.Maximum 3 joueurs par piste.

9. Les pistes seront attribuées par le comité organisateur.

10.Règles de jeux

Le tournoi se déroule en 6 parties suivi d'une finale dans chaque catégorie (homes 195+,hommes 194- et Dames).

Changement de piste après chaque frame.

Après 3 jeux déplacement de 4 pistes vers la droite.

11. Les catégories

Les différentes catégories :

1.	Hommes 195 & +	Avec bonus	195 – 199 = 9 200 – 204 = 6 205 – 209 = 3 210 & + = 0
2.	Hommes 194 & -	Avec handicap	(210-AVG) x80% Max. 45
3.	Dames	Avec handicap	(210-AVG) x80% Max. 45

12. La Finale

Catégorie 195+ et 194-

- La finale du classement des catégories 195+ en 194- se jouera à chaque fois avec 12 hommes.
Les finalistes (12) sont répartis de la façon suivante :
Les 8 premiers joueurs après les shifts seront directement classés pour la finale .
4 early birds : 1 early bird par shift pour les shifts 1,2,3 et 4
- Le Early Bird est le joueur qui réalise la plus grosse série du shift et qui n'est pas directement classé pour la finale.
- La finale se joue en 3 parties, les quilles des shifts seront annulées.
- Après 3 parties dans les catégories 195+ et 194-, les 4 mieux classés disputeront une finale à élimination directe : 4ème contre 3ème : 1 partie => le vainqueur joue ensuite contre le 2^e du classement (1 partie) => le vainqueur joue contre le 1^e du classement.
- Le gagnant de cette dernière confrontation est le gagnant du tournoi.

Catégorie Dame

- La finale du classement féminin sera disputée par les 6 dames les mieux classées après le dernier shift.
- La finale se jouera en 3 parties, les quilles des shifts seront annulées.
- Après 3 parties les 4 joueuses les mieux classées disputeront une finale à élimination directe : 4ème contre 3ème : 1 partie => la gagnante joue ensuite contre la 2^e du classement (1 partie) => la gagnante joue contre la 1^e du classement.
- La gagnante de cette dernière confrontation est la gagnante du tournoi.

Si l'un/une des finalistes n'est pas présent(e), sa place sera occupée par le/la suivante dans le classement.

13. Attribution des prix

Ceux-ci sont déterminés en fonction des finales jouées. Le montant des prix garantis sous forme d'indemnités de voyage varie en fonction du nombre de participants.

Trois classements seront établis : Hommes 195 et plus (avec bonus) Hommes 195- (handicap) dames (handicap)

Tous les parties joués pendant le tournoi seront prises en compte pour le calcul de la moyenne nationale et seront donc transférées à la Fédération Belge de Bowling.

Seuls les 6 premiers parties joués comptent pour le classement BBT.

14. Divers :

Les objections ou contestations concernant l'exactitude des résultats doivent être faites auprès du comité organisateur au plus tard un quart d'heure après l'affichage des résultats du shift. Tout litige non prévu dans ce règlement sera tranché de manière définitive et sans recours par le comité organisateur.

Les joueurs doivent se présenter 30 minutes avant le début du shift.

Le joueur arrivant en retard, commencera son shift au frame entamé par les autres joueurs au moment de son apparition sur la piste.

Il ne lui sera pas permis de rattraper les frames joués pendant de son absence.

Il n'y a pas de scorekeepers officiels.

Le centre de bowling est doté d'un système automatique de scorekeeping.

Il est interdit de manger et de boire des boissons alcoolisées pendant les jeux.

Les frais de participation ne seront en aucun cas remboursés ! En cas de forfait ou d'absence sans raison valable, les frais d'inscription nous seront redevables. De plus les joueurs/joueuses seront exclu(e)s de tous les autres tournois membres du BBT et ceci pour une période illimitée et tant que ces montants ne seront pas payés.

15. Remise des prix :

Le prix seront remis aux différents gagnants après la finale.

Prochain tournoi du BBT : BC Ghent du 20/02/2024 au 25/02/2024